

M. Maigou Poteur  
 Le dix huit du mois de Novembre L'an Mil Sept Cent  
 quatre vingt deux, je soussigné Poteur, après les fiances  
 faites à la manière accoutumée et prescrite par  
 l'église, ai solennellement marié par paroles de  
 Présent Antoine Bocher âgé d'environ vingt six ans  
 fils de Nicolas Bocher & de Françoise Martin son épouse  
 ses père & mère d'une part & yvonne Berrot âgée  
 d'environ dix neuf ans fille de Jacques Berrot & de  
 Louise Jovanjan son épouse ses père & mère d'autre  
 part, après avoir reçu leur consentement mutuel & ne  
 s'étant trouvé aucune opposition aux trois Publications  
 des promesses de leur futur mariage canoniquement faites  
 par trois jours de Dimanches consécutifs tant aux paroisses  
 de nos Messes Paroissiales, le premier le vingt  
 neuf d'octobre, la seconde le premier & la troisième le  
 trois du mois de novembre dernier qu'aux Broues des Messes  
 Paroissiales de Blounez qui sont des mêmes paroisses ainsi qu'il  
 est certifié par le Certificat du Sieur Bocher D'icelle du date de  
 trois de ce mois, lequel est lié de vis de lui & de Monsieur  
 Poteur de vive voix & de vive main, & célébrant lui même

M.  
 Antoine  
 Bocher  
 &  
 Yvonne  
 Berrot.

## Informations liées à l'image.

Lieu : Ploubazlanec  
 Période : 1778 - 1785

La Messes leur ai donné la bénédiction ecclésiastique la  
 forme prescrite par l'église; le tout en présence de  
 Nicolas Docher Docteur de la Faculté de Droit de  
 de François L'Yves Docher frere de L'Yves, les quels  
 préalablement avertis selon l'edit des parlements de  
 Languedoc en ce cas ont déclaré connoître parfaitement  
 lesdits devoirs leur age, qualité & domicile L'Yves  
 aucun empêchement Canonique ou Civil Inté-cuse. les  
 de nom & de ses domiciles tous la petite Baroisse  
 sous ledit Nicolas Docher qui demeure en Blouan. L'Yves  
 tous déclaré ne savoir signer ainsi que l'edit des parlements  
 de ces interpollés suivant L'ordonnance de son presme des  
 soussignés qui haume Martin Joseph Bocher  
 L'Yves Docher  
 Le dix huit du Mois de Juin l'an 1778

## Informations liées à l'image.

Lieu : Ploubazlanec  
 Période : 1778 - 1785